




# L'amélioration de l'habitat, conseil technique et aide financière

## PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU BAILLEURS PRIVÉS, QUELS TRAVAUX ACCOMPAGNÉS ?

- Des factures d'énergie à diminuer ? Et si des travaux de **rénovation thermique** étaient engagés ?
- Le maintien à domicile ? Et si c'était possible avec l'**adaptation** des logements ?
- Un habitat **dégradé ou insalubre** à rénover ?  
Et si on assurait à tous la qualité des logements ?
- De vieilles fermes lorraines ou des commerces vacants ?  
Et s'ils étaient transformés en **logements locatifs** ?



Pour passer des questions aux projets, la CCMM propose des aides financières avec sa campagne de rénovation thermique et avec une opération programmée d'amélioration de l'habitat ( OPAH).

# L'accompagnement par la CCMM



## Pour concrétiser votre projet, le service HABITAT de la CCMM peut apporter :

- Vérification des conditions d'accès aux aides ( ressources, travaux, entreprises RGE...)
- Information sur les aides et montage de tous les dossiers d'aides CCMM ou dans le cadre de l'OPAH (hors montage des dossiers CEE et ma prime rénov).
- Analyse des devis, conseils sur les travaux nécessaires et les matériaux.
- Accompagnement administratif et préparation du plan de financement.

Le service HABITAT, c'est aussi la porte d'entrée pour **accéder à un conseil technique personnalisé avec visite et diagnostic, gratuit et neutre.**

Le conseil technique est apporté soit par un prestataire choisi par la CCMM soit par le service d'accompagnement à la rénovation énergétique ( SARE).

## Quelques précautions

- Solliciter le conseiller dès la réflexion sur le projet.
- Demander plusieurs devis et les comparer avec l'aide du technicien avant toute signature.
- Vérifier que le plan de financement est en adéquation avec le coût de votre projet.
- Attendre le courrier validant le dépôt de votre dossier avant de commencer les travaux.

### Christelle GRIES - service habitat

☎ permanences téléphoniques au 03 54 95 65 84 les lundi et jeudi matins

✉ [service-habitat@cc-mosellemadon.fr](mailto:service-habitat@cc-mosellemadon.fr)

Communauté de communes Moselle et Madon  
145, Rue du Breuil - 54230 NEUVES-MAISONS

